

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *La passion du sport*

Délibération n° : 119

**Commission :** Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190153

**Direction en charge :** Sports Jeunesse et Vie associative

**Objet :** Vie sportive. Attribution de subventions dans le cadre du développement du sport pour tous.  
Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 29/03/2019

**Compte rendu affiché le :** 09/04/2019

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

**Absents-Excusés :**

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

**Absents :**

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

**Politique :** *La passion du sport*

Délibération n° : 119

**Commission :** Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190153

**Direction en charge :** Sports Jeunesse et Vie associative

**Objet :** Vie sportive. Attribution de subventions dans le cadre du développement du sport pour tous.

Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne conduit une politique sportive dans l'objectif de permettre à chacun de pratiquer une discipline quelque soit son niveau, sa situation et ses aspirations.

Elle participe au financement des associations sportives afin d'améliorer la qualité de vie des Stéphanois et d'atteindre l'objectif de faire de Saint-Etienne, la Ville de tous les sports et du sport pour tous.

□ **Motivation et Opportunité :**

Cette volonté politique s'appuie sur une démarche de partenariat et de concertation avec l'Office du Mouvement Sportif Stéphanois (OMSS) qui est associé à l'étude, à la mise en oeuvre des critères de répartition des subventions et aux montants en découlant.

□ **Contenu :**

Il est proposé le versement de subventions aux associations sportives stéphanoises telles que mentionnées dans les tableaux suivants :

1 - Excellence :

Nom	Subvention 2018	Subvention 2019 proposée
Association Sportive Municipale de Saint-Etienne Triathlon 42	5 600 €	6 370 €
Association Saint-Etienne Basket (ASEB)	6 000 €	7 300 €
Giants Saint-Etienne	4 900 €	4 410 €
<b>TOTAL</b>	<b>16.500,00 €</b>	<b>18.080,00 €</b>

2 - Animation Promotion :

Nom	Subvention 2018	Subvention 2019 proposée
Jeunesse Sportive de Saint-Victor	1 150 €	1 435 €
Football Club de Saint-Etienne	4 550 €	5 206 €
Saint-Etienne Arts Martiaux	6 200 €	7 750 €
Club Nautique de Saint-Etienne Saint-Victor	2 800 €	3 000 €
Association de Gymnastique Volontaire de la Métare	450 €	560 €
<b>TOTAL</b>	<b>15.150,00 €</b>	<b>17.951,00 €</b>

3 - Scolaires :

Nom	Subvention 2018	Subvention 2019 proposée
Association Sportive Notre Dame d'Espérance	200 €	240 €
Associaton Sportive du Collège Marc Seguin	200 €	250 €

Olympique Saint-Louis	200 €	180 €
Association Sportive du Lycée Technique Etienne Mimard	360 €	375 €
Association Sportive du Collège Les Champs	820 €	1 025 €
Association Sportive Scolaire du Lycée d'Etat Mixte Simone Weil de Saint-Etienne	580 €	725 €
Association Sportive Scolaire Tézenas du Montcel	200 €	250 €
Association Sportive du Collège Aristide Briand	380 €	342 €
Association Sportive du Collège Gambetta	800 €	1 000 €
Association Sportive du Collège Jean Dasté	200 €	250 €
Association Sportive de l'Institution Saint-Paul	500 €	625 €
Association Sportive du Lycée d'Enseignement Professionnel Etienne Mimard	390 €	490 €
Association Sportive du Lycée Honoré d'Urfé dite Les Elfes	1 170 €	1 300 €
Association Sportive du Collège Fauriel	330 €	415 €
Association Sportive du Lycée d'Enseignement Professionnel Benoît Charvet	300 €	375 €
Lycée Sportif Stéphanois Claude Fauriel	730 €	800 €
Association Sportive Scolaire de la Métare Cottencière	1 100 €	1 030 €
Association Sportive Métare Réjaillère	380 €	440 €
Association Sportive Scolaire Le Guizay	0	785 €
Association Sportive Scolaire La Veue 2	1 500 €	1 780 €
Association Sportive Scolaire du Soleil	370 €	460 €
Association Sportive des Ecoles Elémentaires de Terrenoire Bourg	1 280 €	1 250 €
<b>TOTAL</b>	<b>11.990,00 €</b>	<b>14.387,00 €</b>

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Ville de Saint-Etienne.

**Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 50.418,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	50.418,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

**□ Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 50.418,00 €

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	BP 2019 chapitre 65 article 6574
M. Robert KARULAK, Adjoint ne prend pas part au vote	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée</b>
	<b>Brigitte MASSON</b>